



**E COLE PUBLIQUE LES CEDRES DE SAINT-GUINOUX
COMPTE-RENDU**

CONSEIL CONSEIL D'ECOLE N°1

DATE :

LE 12/11/2020

SECRÉTAIRE : Adeline REMOND

PRESENT(E)S :

- Mme Serpin(représentant de parents)
- Mme Chauvin (représentant de parents)
- Mme Oussin(représentant de parents)
- Mme Gillard (représentant de parents)
- M.Gautier(représentant de parents)
- Mme Bigot(ATSEM)
- Mme Dubois (AESH)
- Mme Achour (enseignante TPS/PS)
- Mme Moreau (complément de service MS)
- Mme Minaud(enseignante GS)
- Mme Benattouche(enseignante CP)
- M.Benattouche(enseignant CP)
- Mme Rémond (enseignante CM)
- M. Simon (Maire de la commune)
- Mme Jourda Sylvie (enseignante MS /Directrice)

ABSENTS EXCUSE(E)S

- Mme Lefort Oger (Inspectrice
Circonscription Saint Malo Pays Malouin)
- Mme Hénault (représentant de parents)
- Mme Festoc (représentant de parents)
- Mme Pierres (représentant de parents)
- Mme Fazi (représentant de parents)
- M.Claro (enseignant CE1)
- Mme Pace (enseignante CE2)

ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du conseil d'école du 25 Juin 2020.
- Présentation modification règlement intérieur /Vote du règlement intérieur.
- Sécurité : Bilan exercice Incendie et intrusion
- Les effectifs.
- Le profil de l'école
- Les évaluations nationales
- Les travaux réalisés/à faire/les demandes
- L'occe
 - Les projets de l'année.
- Questions des représentants de parents d'élèves.

POINT 1 : Rappel des compétences du Conseil

DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL :

d'école. Validation du PV du Conseil d'école du 25 Juin 2020.	4 abstentions 9 validations
--	--------------------------------

POINT 2 : Le règlement intérieur 1) lecture du règlement intérieur 2) Hommage à Samuel Paty /préambule ajouté au règlement intérieur ajouté dans toutes les écoles 3) règlement intérieur imprimé et donné dans les cahiers après validation par le conseil d'école 4) Le maire dit que la commune a pour projet d'inscrire en lettres visibles sur la façade de l'école le mot LAICITE. Le préambule sera imprimé et mis sous plexiglas et visible. 5) Lecture de la charte de laïcité	DÉCISION VALIDÉE PAR LE CONSEIL : Validé à l'unanimité
---	--

POINT 3 : SECURITE : Exercice Incendie/Exercice Intrusion/Le protocole sanitaire <i>Exercice incendie fait avec la crèche</i> 2 points : <i>-Temps d'évacuation de l'exercice Rue Bonaban (classes de CE2 - TPS/PS- MS) : 2 minutes 49</i> <i>-Temps d'évacuation de l'exercice au parc (classes de CM1/CM2- les deux classes de CP- CE1 et les GS) : 2 minutes 12 et 30 secondes de plus pour les CM qui n'avaient pas entendu le signal.</i> <i>Dysfonctionnements observés : plusieurs classes n'ont pas entendu</i> <i>Bilan crèche : lieu de rassemblement trop loin, rassemblements prochains dans le jardin</i> Jeudi 15 octobre : exercice inclusion - <i>Durée exercice : 15 minutes</i> - <i>Les classes ont pu retrouver une activité normale ensuite</i> Signal d'alarme très long pour les TPS-PS. Le maire : Les bâtiments vont être reliés pour l'alarme incendie et les piles du boîtier seront changées sous le préau. Des tests ont été effectués durant les vacances de la Toussaint
--

POINT 4: Les Effectifs	
TPS-PS	15 + 2 en janvier
MS	10
GS	16
CP(MrBenattouche)	11
CP(MmeBenattouche)	10
CE1	17
CE2	15

CM1/CM2	24
Total	118 élèves

Question : visibilité sur les effectifs de la rentrée prochaine ?

Le maire indique que la mairie a accordé 40 permis de construire sur la commune, en majorité des primo-accédants.

Quelles sont les règles d'inscription pour s'inscrire à l'école ?

Rappel des règles d'inscription par le Maire :

- Guinoléens
- Parents qui travaillent sur le bourg
- Grands parents qui habitent sur Saint-Guinoux
- Inscriptions de convenance si le maire de la commune de provenance donne la prise en charge financière correspondant à la scolarité de l'enfant

Les demandes de scolarisation hors commune peuvent être le fait de l'Education Nationale ou de madame Sauvé, medecin responsable. Le maire ne s'opposera pas à leurs décisions.

Les enseignants déplorent de ne pas avoir de visibilité sur les dossiers, ils demandent à être consultés en amont avant d'accepter une inscription, notamment dans le cadre d'enfants à besoins particuliers afin d'évaluer les conditions nécessaires pour accueillir les futurs élèves.

Monsieur le Maire fera remonter au sein de l'Education Nationale cette demande.

Mme Jourda nous informe qu'en début d'année elle a été consultée pour la scolarisation de deux enfants à besoins spécifiques, qu'après une réflexion conjointe de la directrice et du maire il a été décidé de ne pas accueillir ces deux enfants car ils ne remplissaient pas les critères d'inscription vu précédemment.

De plus, Mr Benattouche précise qu'il semble important d'avoir les informations en amont car l'équipe enseignante étant stable depuis quelques années ils sont parvenus à avoir une vision éducative sur le long terme.

POINT 5 : Le profil de l'école

7 élèves MDPH dans l'école

4 AESH dans l'école

Plusieurs demandes d'avs en attente

4 élèves en cycle 2

3 élèves en cycle 3

Pour ces élèves, les dossiers sont réexaminés en fin de droit au cours d'une équipe de suivi ou à la demande de l'enseignante pour un réajustement.

Pour les autres élèves ne relevant pas de la MDPH, l'enseignant (e) reçoit le ou les parents et peut inviter l'ensemble des acteurs éducatifs à une équipe éducative si besoin.

POINT 6: Les évaluations nationales CP/CE1

Objectifs :

- Donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser.
- Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans leur pilotage de proximité.
- Ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

CP

Evaluations pas forcément utiles et caducs notamment par rapport au confinement. Ces évaluations paraissent inappropriées par rapport au début de l'année de CP.

Les enseignants les ont passées mais c'est une perte de temps pour eux.

A cette époque de l'année les enseignants de CP constatent qu'ils sont en avance sur les programmations de cp (2 semaines d'avances), ils évaluent un bon niveau classes pour les élèves de cette année.

CE1

Bon niveau dans l'ensemble : bon en français et des difficultés en mathématiques, en calcul et problèmes (remédiation en début d'année).

Remarques : il faut noter une perte de moyens lors des évaluations nationales, pas forcément adaptées aux élèves et même aux bons élèves.

Maire : ses résultats sont rassurants et il met en évidence que cela reflète l'investissement et le travail des enseignants qui ont été fait pendant tout le confinement (qualité de travail sur le distanciel).

Certains enfants n'ont pas acquis les compétences, pourquoi ?

Ces enfants en situation sanitaire d'urgence ou pas auraient eu des difficultés (ppre, mdph).

POINT 7 : Les travaux faits/à faire/les demandes

- Installation d'un ballon d'eau chaude gs : remerciement de Mme Minaud.
- Rideaux classes des cp
- Installation alarmes coordonnées sur tous les bâtiments de l'école.
- Gros travaux : cour du côté des maternelles ce qui permet une meilleure rotation des temps de récréations.

Merci à Jean-Claude pour le rafraîchissement des clôtures de l'école.

- Installation de la fibre sur la commune

Demandes de travaux

- installation de points d'eau chaude dans toutes les classes, ces points d'eau feraient gagner du temps sur les apprentissages et répondraient au protocole sanitaire actuel.

Mr le maire: le projet est de raccorder l'eau chaude sur la classe de GS et les autres classes de cp/ par un réseau, puis classe de CE2 et CM.

Budget : 7000 euros car des coffrages à faire pour isoler tuyau, la réalisation des travaux ne peut se

faire que sur un temps de vacances.

. vacances de Noël : CP

. vacances de février : CE2 ET CM

Mr Gautier: Pas moins cher de mettre un ballon dans chaque classe ?

Réponse du Maire : Après consultation avec professionnels c'est moins cher de mettre en réseau.

Contraintes pour l'installation ?

Pour les classes concernées il faudra dégager les murs et bouger les tables.

Mme Benatouche assure que *tout sera fait pour le bien être des élèves et pour que les ouvriers puissent travailler.*

Mr Benatouche : *demande d'être informé pour pouvoir nous organiser.*

Maire : *un calendrier sera fait.*

Merci au maire pour sa réactivité.

- **Classe de CP : des anti pinces doigts aux portes pour voir si c'est possible d'adapter sur les châssis existants.**

Réponse: cela semble compliqué apparemment d'un point de vue technique sans perdre de l'ouverture des portes.

Les Enseignants des classes de CP signalent que c'est très dangereux et qu'il y a besoin d'une adaptation.

Mr le maire comprend, ça sera fait si c'est possible techniquement.

Directrice : Marquage au sol dans la cour est-ce que c'est possible pour la circulation des parents ?

Maire a écrit au préfet pour dire qu'il déteste les incohérences : masque imposé à l'école et pas à l'extérieur de l'école pour les enfants de moins de 11 ans

On peut mettre tous les outils qu'on veut mais tout dépend de la responsabilité de chacun, pas d'utilité pour monsieur le maire des marquages. Il est force de loi que les parents se responsabilisent. Des dépenses parce que quelques parents ne respectent pas les précautions.

Pour monsieur le maire, il faut redire aux parents les règles. Il s'agit de ne pas déresponsabiliser les gens.

Possibilité de mettre du scotch si ça a du sens mais le maire n'est pas favorable.

Poste budgétaire transport peut-il être changé en poste budgétaire transport culturel ?

Tous les projets sont axés sur la culture depuis 4-5 ans donc ça a tout à son sens.

Le maire précise qu'il y a 15 euros pour la culture et 15 euros pour le transport, ça ne pose pas de problème particulier. 30 euros sera alloué pour les sorties et culture. Ils demandent aux enseignants de se tenir à cette décision à l'avenir.

Local de service peut-il être utilisé comme point d'eau pour les classes ?

La réponse est négative, le local technique est avec du matériel, des produits toxiques. Ce n'est pas un local accessible aux enfants. Au moment de la rénovation, la question s'était posée pour que le local technique soit déplacé.

Pourrions nous avoir une Chainette pour les rideaux des cm?

Le maire donne son accord.

Les feuilles cantines peuvent elles être données seulement aux élèves qui mangent occasionnellement, pour libérer du temps de classe ?

Mr le maire explique que *c'est une question de logistique des commandes (produits frais) dans le cadre de la loi Egalité: travail sur le gaspillage, consommer moins pour consommer mieux.*

Madame Chauvin propose la mise en place d'un portail d'inscription entre chaque période scolaire avec système d'annulation 2 jours avant ou la semaine d'avant.

Mr le maire précise que *nous sommes dans un environnement d'éducation prioritaire. Les familles ont besoin du repas cantine , certaines familles n'ont pas la capacité ou les aptitudes à se servir de l'informatique.*

Pas de budget pour l'informatique même si on n'y viendra.

Le prix d'un repas est de 3 euros 50 pour les enfants de Saint-Guinoux (50 centimes ou 1 euros de moins que les communes limitrophes) le maire rappelle également que les communes subissent des restrictions budgétaires et que le coût d'un portail informatique reste important pour une commune comme Saint-Guinoux. Le Maire n'est pas contre le fait de faire évoluer l'enregistrement.

Madame Chauvin fait partie d'une association, l'informatique fait partie de la vie actuelle, cela reste faisable avec des logiciels, dans une perspective de deux ans.

Le Maire pourrait y réfléchir sur du long terme mais le système actuel restera pour l'instant.

Madame Gillard ajoute que *dans son activité professionnelle qu'elle ne peut comme d'autres parents connaître son planning 3 semaines en avance comme il nous l'est demandé en nous inscrivant la semaine avant les vacances pour la rentrée.*

Maire répond que *c'est compliqué, qu'il ne peut pas être que sur du prévisionnel.*

Madame Gillard surenchérit en précisant que *c'est une réelle difficulté pour eux.*

Madame Chauvin propose que les familles soient *Identifiées pour avoir une souplesse en fonction du milieu professionnel des parents. Elle propose son aide pour monter une plateforme digitale.*

Maire souligne qu'il y a *autant de cas que de situations professionnelles, l'envoi d'un mail pourrait être possible pour la semaine qui précède les vacances, qu'il accepte l'aide de madame Chauvin pour une plateforme digitale. Il demande aux enseignants de garder la méthode actuelle.*

POINT : Le port du masque

Pas évident chez les CP. Fatigue cognitive, problème de concentration. Danger : qu'ils s'y habituent trop.

Mme Jourda : 2 signalements de cas covid sur l'école, L'école est en lien avec le médecin scolaire. Ces enfants sont asymptomatiques. Ces enfants ont été en contact avec d'autres enfants.
Si l'enfant est en contact avec d'autres enfants, l'enfant n'est pas considéré comme cas contact. Après consultation du médecin scolaire et de Mme SAUVE, pas de cas contact à l'école entre enfants de moins de 11 ans.

Le Maire informe que :

- le protocole sanitaire à la rentrée scolaire du 2 novembre a été mis à jour/
- Séance de désinfection pendant la pause méridienne des points contact. Il est clair qu'un enfant a plus de chance d'être infecté dans sa famille qu'à l'école. Pas de contamination entre enfants. Beaucoup d'appels le week end dernier entre l'inspection, la mairie, la directrice et le médecin scolaire pour échanger sur les cas potentiellement positifs sur l'école.

Réflexions de parents entendues par le Maire : on ne sait rien, la peur s'installe dans certains foyers. Il précise qu'il faut rassurer les familles, tout est fait pour que les adultes ne soient pas exposés.

D'autres cas à Saint-Guinoux ? oui c'est possible, les enseignants passent du temps avec les enfants, le risque est pris par les enseignants mais ils se protègent. Tout est fait pour protéger les enfants. Nous devons faire confiance à une organisation sanitaire et au protocole.

Remerciement du maire à la structure éducative et aux enseignants.

Mr Benattouche rajoute qu'en s'engageant à mettre des lavabos dans l'école cela va dans le bon sens.

Maire informe que l'école le contrôle de la température auprès de chaque est maintenu malgré le fait que ça ne soit plus une obligation.

Madame Achour souligne un problème au niveau des entrées et des sorties, chacun est soucieux enseignants comme personnels de mairie d'éviter le brassage, pourquoi n'utiliser qu'une entrée alors qu'il en existe 3 ?

Maire répond que les deux autres entrées sont dans une zone accidentogène.

Madame Chauvin ajoute qu'une nouvelle zone professionnelle au niveau de l'échangeur, entreprise constructel qui roule très vite, n'est-il pas possible de mettre des barrières comme sur la rue des Cèdres ?

Maire répond que ce n'est pas possible, pas d'arrivée par la rue des Cèdres. Zone trop accidentogène.

Selon Madame Gillard, les gens pourraient marcher et ne pas se garer sur le parking côté parc.

Madame Achour précise que l'arrivée à l'école pour les 2-3 ans seraient plus apaisé si c'était une entrée différente.

Madame Chauvin : espacer les créneaux horaires ?

Le Maire pense qu'il faut que les gens se disciplinent, dans la situation actuelle, il faut faire au mieux de ce qu'il nous paraît de faire, pas de risques pris par le maire sous peine de surajouter.

Madame Chauvin demande s'il n'est pas possible de faire l'accueil plus bas ?

Le Maire répond qu'il y a 2 contraintes covid et vigipirate, sécurité.

Madame Achour : propositions de pistes pour éviter le brassage ?

Le Maire dit qu'il est inflexible sur ces sujets qui lui paraissent fondamentaux mais toutes les bonnes idées sont bonnes à prendre.

Madame Chauvin demande s'il a été envisagé que chaque adulte entre et accompagne les enfants dans chaque classe en maternelle le matin ?

Le Maire rappelle la situation actuelle de l'école : protocole sanitaire en cours et plan vigipirate.

Madame Chauvin rappelle l'importance de communiquer, de faire un rappel vis-à-vis du protocole.

Le Maire se propose de faire un mail de recadrage des parents avec la directrice sur les entrées et sorties de l'école.

Certains parents n'ont pas les informations par mails.

La directrice explique que cette diffusion par mail a été un mode de communication nécessaire suite au confinement. On observe un dysfonctionnement entre la messagerie de l'école et certains opérateurs. De plus, certains parents sont dans l'incapacité d'ouvrir les pièces jointes.

Monsieur Gautier ajoute que les mails de l'école vont dans les spam le plus souvent.

Madame Chauvin propose de mettre les mails en « légitime ».

Madame Achour souligne que pour avoir travaillé dans d'autres écoles, les mails du serveur de l'éducation Nation vont souvent dans les spam, il faudrait faire remonter ce problème à l'Education Nationale.

Changements d'horaires faits maintenant ou au prochain conseil d'école et inscrits dans le règlement de l'école ?

Le Maire rappelle que c'est un élément essentiel car il est important de poser un cadre. On garde le fonctionnement actuel en se diant que ça peut évoluer, mais il faut acter du cadre.

Vote :

9 abstentions

5 validations

Il faudrait se réunir à nouveau pour voter les horaires de l'école et les valider.

Questions à poser à madame LeFort-Oger

POINT 8: Projets de l'année

Piscine annulée : cp, ce1, ce2 n'ont pas pu aller à la piscine, séances ponctuelles en mars, pas d'élément

sur les adaptations de récupération des séances non faites.

Conservatoire de Saint Malo : nouveau projet, les séances qui vont commencer, 30 minutes par séance, GS au cm2.

Budget mairie, remerciement au maire.

Projets : initiation musicale pour tps- ps et ms, l'ape est d'accord pour financer.

Madame Goudet et Mr Hervot : proposition de projet téléthon

POINT 9 : L'OCCE

Les dépenses :

Paiement cotisation et assurance	342,60 euros
Cotisation compta coop	11,20 euros
Facture photos	607,39 euros
Remboursements divers fourniture projets	1197,27 euros
Cotisation carte	19,85 euros

Les recettes :

Don parents	895,30 euros
Vente photos	815,00 euros
<u>Nouveau solde</u>	
1737,62	

POINT 10 : Questions représentants de parents

Frais de garderie pour fratrie 1 euro 15 pour 15 minutes de garderie ?

Maire entend bien mais compliqué pour la facturation de 15 minutes, Problème du brassage, coût au point de vue de l'encadrement. Il rappelle que c'est une période covid et espère reprendre un

fonctionnement normal le plus vite possible.

Monsieur Gautier pose la question de la mise à disposition des vélos pour la classe de GS.
Vélos mis à la disposition des TPS-PS (mardi, vendredi) et MS (lundi, jeudi)

Mme Minaud que suite au projet vélo, l'équipe avait pris la décision de faire porter un casque c'est pour cela que les vélos n'étaient pas ressortis.

Mr Gautier demande si les casques sont mis à disposition par les parents ou par l'école ?

Mme Minaud ne se souvient plus, il faudrait relire le compte-rendu du 1^{er} conseil d'école.

Mr Gautier trouve dommage que les GS n'en bénéficient pas.

Mme Benattouche précise que peu de vélos sont utilisables pour les GSa u niveau de la taille.

Plus de Flexibilité cantine ou garderie ?

Le maire répond négativement.

Question parent : Possibilité de protéger les plantations dans le parc ?

Plusieurs dégradations dans le bourg : bornes électriques cassées pour les caravanes, vitres des vestiaires cassées, jardin potager détruit ...

Pas de moyen d'action, de poursuite.

Il sera installé une surveillance vidéo sur le parc, le camping, le terrain de foot, ça permettra de contrôler les agressions physiques.

Ils montent sur les toits de l'école, de la cantine, cassent les joints, ce qui pose des problèmes d'infiltration. Les gendarmes les ont attrapés dans l'école.

Une vidéo sera mise devant l'école.

Projet vidéo : budget 2021.

Le maire espère que ça sera mis en place au cours du premier semestre.

Est-ce que les dégradations concernent aussi des enfants de l'école ?

Oui, certains enfants sont concernés.

Les enfants paraissent pourtant respectueux dans l'école.

La directrice passera dans les classes pour parler des dégradations faites au parc.

Fin du Conseil d'école à : 20 H48

SAINT-GUINOUX le 24 Novembre 2020

SIGNATURE DE LA DIRECTRICE

École Publique des Cèdres

2, rue des Cèdres

35430 SAINT-GUINOUX

02 99 58 89 39

RNE : 0350484L

SIGNATURE DU SECRETAIRE

